

GARDIENNAGE – CONDITIONS GÉNÉRALES 2018

Nous réceptionnons vos livraisons du **Mardi au Vendredi, de 10h00 à 18h00**. Compte tenu de la température (12° constant) et de l'hygrométrie des caves, nous entreposons les bouteilles (étiquettes systématiquement filmées) dans des caisses en plastique afin d'éviter la moisissure des emballages bois et carton. En fonction du volume traité en gardiennage, il est devenu **impossible d'entreposer et de conserver vos caisses vides.**

→ **Rappel** - Tous les vins doivent impérativement être livrés aux Caves en C.R.D. ou être accompagnés d'un D.S.A. (**Document Simplifié d'Accompagnement**).

TARIF DE GARDIENNAGE DES VINS A L'ANNÉE - à compter du 1er Janvier 2018

Le tarif pour nouveau Client en gardiennage, du 1^{er} Juillet au 31 Décembre de l'année en cours, est de 50 % du prix annuel. **Le contrat annuel de gardiennage inclut les garanties d'assurance vol, casse et incendie et doit être impérativement signé entre les deux parties.**

Jusqu'à 120 cols	80 € TTC	- soit 0.67 €/col -
Jusqu'à 240 cols	130 € TTC	- soit 0.54 €/col -
Jusqu'à 360 cols	190 € TTC	- soit 0.53 €/col -
Jusqu'à 480 cols	250 € TTC	- soit 0.52 €/col -
Jusqu'à 600 cols	300 € TTC	- soit 0.50 €/col -
Jusqu'à 840 cols	410 € TTC	- soit 0.49 €/col -
Jusqu'à 1080 cols	510 € TTC	- soit 0.47 €/col -
Jusqu'à 1440 cols	650 € TTC	- soit 0.45 €/col -

+ de 1440 cols, suivant le nombre de cols sur la base du forfait à 650 € TTC - 0.45 €/col -

Col = bouteille de 37.5 cl, 50 cl, 75 cl, magnum ou autre format.

Lors de chaque entrée ou sortie, les cavistes vous fourniront un document reprenant l'état précis des mouvements. En début de cette nouvelle année civile, la facture de gardiennage sera établie en fonction de votre stock au 1^{er} Janvier. Un inventaire informatique complet de votre stock sera à votre disposition sur demande.

FRAIS DE MANUTENTION LORS DE LA RECEPTION, DU CONTRÔLE ET DE L'ENTREE EN STOCK

Pour tout nouveau contrat de gardiennage de vins dans nos Caves, un délai d'**une semaine** est demandé pour **ouverture du dossier**.

Pour toute entrée, le Client doit fournir obligatoirement, **48h à l'avance au minimum**, la liste complète et détaillée des vins à encaver.

Le listage par nos soins entraînant une facturation de frais supplémentaires (voir coût de l'intervention de l'entrée).

Pour les livraisons des bouteilles expédiées à votre attention aux Caves, **par un transporteur ou fournisseur**, il est impératif que chaque caisse ou carton soit identifié avec le nom de l'expéditeur et votre nom de client porté sur le contrat.

EXPEDITEUR : Domaine X (le fournisseur)

DESTINATAIRE : Caves Marly - 29 bis Route de Versailles - 78560 Le Port-Marly
A l'attention de Mr ou Mme X (le locataire)

Lors de l'entrée en stock, nous assurons le contrôle et la manutention afin de protéger et **filmer l'étiquette de chaque bouteille** qui seront **couchées dans nos cassettes plastique** gerbables. Ces contenants sont ensuite transportés avec soin dans les caves, à l'emplacement précis qui vous est attribué et sont **pris en compte dans votre propre inventaire informatique**.

Coût de l'intervention de l'entrée :

- **moins de 6 cols** : forfaitaire de 8 € ttc

- **au-dessus de 6 cols** : 1 € ttc par col

- **Sans liste communiquée 2 jours avant ou col en plus le jour du dépôt ou de la livraison** : forfaitaire de 8 € par tranche de 6

FRAIS D'ENLEVEMENT ET CONDITIONNEMENT - à compter du 1^{er} Novembre 2012

En cours de contrat, afin d'effectuer les sorties de vins dans les meilleures conditions, il est impératif de nous adresser votre **demande au minimum 48h à l'avance** (hors Dimanche, Lundi et férié) par courrier, par fax au 01 39 16 11 73 ou par e-mail. **Sans validation par vos Cavistes, aucun mouvement ne pourra être effectué.**

Lors de chaque sortie, les vins sont prélevés sur votre stock inventorié et vous **sont remis reconditionnés dans des cartons** pour vous faciliter le transport.

Coût de l'intervention :

- **moins de 6 cols** : forfait de 7 € ttc

- **au-dessus de 6 cols** : 0.75 € ttc par col

PRIVILEGES RESERVES AUX CLIENTS EN GARDIENNAGE

- **concerne uniquement les vins achetés sur place aux Caves Marly -**

1er privilège...Les frais de manutention et filmage lors de l'entrée en stock ainsi que les frais de manutention et de reconditionnement lors de la sortie des vins, sont **offerts**.

2ème privilège...Une remise confidentielle et systématique de **12 %** de nos prix de base sur tout le catalogue vins & Champagne.